



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question écrite n° 116883

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme demande à M. le ministre de la santé et des solidarités s'il envisage de proposer une journée nationale de la fibromyalgie afin de mieux faire connaître cette maladie invalidante auprès du grand public. Cette maladie, reconnue par l'OMS depuis 1992, est encore mal appréhendée en France. D'après les statistiques, deux millions de personnes seraient atteintes de fibromyalgie, et 200 000 d'entre elles vivraient dans un état d'invalidité grave méritant une reconnaissance par la sécurité sociale et par la COTOREP. La date du 12 mai commence à être dédiée à cette maladie dans quelques pays, dont certains États des États-Unis. Il lui demande donc de bien vouloir soutenir cette initiative afin que la France puisse marquer également tout l'intérêt qu'elle porte aux patients atteints par cette maladie. Il souhaite également connaître les moyens dévolus à la recherche sur les maladies immunologiques et neurologiques chroniques sachant que ces maladies affectent gravement de très nombreuses personnes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116883

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 745